

La confection de reliquaires chez les Ursulines de Québec : une histoire, un atelier et un héritage méconnus¹

Arnaud Bessière et Benoit Vaillancourt

Résumé

La présence de reliques au monastère des Ursulines de Québec est attestée dès le XVII^e siècle. Issu de sources d’approvisionnement multiples, ce corpus est très hétérogène et s’est enrichi jusqu’au XX^e siècle. Afin de protéger et honorer ces ossements qu’elles recevaient et qu’elles expédiaient en métropole et à l’intérieur du Canada, contribuant ainsi à « la cohésion sacrée atlantique », les religieuses ont fabriqué des reliquaires dont la production a connu un véritable essor au XIX^e siècle sous l’impulsion de l’abbé Louis-Joseph Desjardins. Cet atelier, jusqu’ici peu connu des chercheurs, faisait appel aux techniques de la paperole et de la dorure en particulier. Cette production d’objets de dévotion témoigne non seulement du talent et de l’ingéniosité de religieuses artistes longtemps restées anonymes, mais illustrent aussi, parallèlement, l’imbrication de différentes pratiques artistiques au sein d’ateliers communautaires qui, au fil des années, ont participé à la vie religieuse et artistique au Québec et au Canada.

Mots-clés : reliquaire, relique, paperoles, Ursulines, atelier communautaire

Abstract

The presence of relics at the Ursulines de Québec monastery is attested as early as the 17th century. Derived from a variety of sources, this corpus is highly heterogeneous and was enriched until the 20th century. To protect and honor the bones they received and sent to the metropolis and the rest of Canada, thus contributing to “Atlantic sacral cohesion”, the nuns produced reliquaries, which really took off in the 19th century under the impetus of Abbé Louis-Joseph Desjardins. This workshop, hitherto little known to researchers, made use of rolled paper and gilding techniques. This production of devotional objects not only testifies to the talent and ingenuity of nuns who had long remained anonymous, but also illustrates the interweaving of different artistic practices within community workshops that, over the years, have participated in the religious and artistic life of Quebec and Canada.

Keywords: reliquary, relic, quilling, Ursulines, community workshop

Biographies

Arnaud Bessièrè est historien spécialiste de la Nouvelle-France et conservateur responsable de la muséologie au Pôle culturel du Monastère des Ursulines. Ses travaux et recherches portent sur les domestiques au Canada sous le régime français. Il est également l'auteur d'une synthèse sur l'histoire des Noirs au Québec.

Benoit Vaillancourt est candidat au doctorat en muséologie, médiation et patrimoine à l'Université du Québec à Montréal. Formé en ethnologie, il étudie la construction des patrimoines à petite échelle. Ses travaux portent sur les destinées familiale, locale et régionale de l'art populaire. À titre de chercheur et rédacteur professionnel, il s'intéresse également aux collections à caractère religieux.

Biographies

Arnaud Bessièrè is a historian specializing in New France and curator in charge of museology at the Pôle culturel du Monastère des Ursulines. His work and research focus on domestic servants in Canada under the French regime. He is also the author of a synthesis on the history of Blacks in Quebec.

Benoit Vaillancourt is a doctoral candidate in museology, mediation and heritage at the Université du Québec à Montréal. Trained in ethnology, he studies the construction of heritage on a small scale. His work focuses on the family, local and regional destinies of folk art. As a professional researcher and writer, he is also interested in religious collections.

La réputation artistique des communautés religieuses féminines du Québec n'est plus à faire. Les créations de ces « saintes artisanes » (Barbeau, 1946) sont de mieux en mieux appréciées et documentées grâce, entre autres, à des historiens et historiennes de l'art qui leur ont reconnu la qualité de véritables œuvres. Parmi les objets passés entre les mains expertes des religieuses, les reliquaires (réceptacles destinés à conserver ou à exposer les reliques de saints) présentent une diversité qui fait honneur aux différentes congrégations de la province : tantôt elles composaient de délicats montages en papier évoquant des pièces d'orfèvrerie (Ouellet, 2004), tantôt elles modelaient des gisants en cire (Dahan, 2021, p. 116-130), tantôt encore elles doraient et peignaient des écrins en bois sculpté.

Ce dernier cas de figure concerne plus particulièrement les Ursulines de Québec. Leur travail de polychromie et de dorure à la feuille, pratiqué aux XVII^e et XVIII^e siècles, est notamment connu pour avoir embelli des châsses (Porter et Bélisle, 1986, p. 201 ; Payer, 2012) et, possiblement, une paire de bras-reliquaires encore conservée dans leurs collections (Barbeau, 1946, p. 40 ; Porter et Bélisle, 1986, p. 126-127). Pourtant, la contribution des Ursulines de Québec à la confection de reliquaires a, jusqu'à présent, suscité peu d'intérêt chez des chercheurs. Leur association à ces objets de dévotion s'est affirmée progressivement, pièce par pièce, puis plus largement à la lumière d'importants travaux sur leurs activités de broderie (Marchand, 1984 ; Cheyrou, 2002 ; Cheyrou, 2008) et de dorure (Otis, 1969 ; Porter, 1975). Le haut degré de raffinement qu'elles ont atteint dans ces deux techniques a simultanément prouvé leur

immense apport à l'art religieux et éclipsé d'autres aspects de leur patrimoine au profit de quelques chefs-d'œuvre.

Or, les collections et les archives de la communauté nous confirment que la fabrication de reliquaires à paperoles a connu un essor remarquable au monastère des Ursulines de Québec durant la première moitié du XIX^e siècle, sous l'influence de l'abbé Louis-Joseph Desjardins. Ces reliquaires, conçus à partir de papier minutieusement roulé et plié, ainsi que d'autres matériaux modestes, ont été bien étudiés à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où les Hospitalières de Saint-Joseph ont adopté la technique au début du XVIII^e siècle, avant de la perfectionner au cours du XIX^e siècle. Pierre-Olivier Ouellet a mis en lumière la richesse de ce travail, propice au recueillement et à la prière (Ouellet, 2004). Son examen de cette collection nous invite à considérer celle des Ursulines en tenant compte non seulement de la matérialité des pièces, mais aussi de la spécificité du travail conventuel féminin, façonné par l'expérience de la clôture et l'idéal d'élévation spirituelle de ses praticiennes (Kutasz Christensen, 2023 ; Luset et Heullant-Donat, 2025).

L'intérêt du Pôle culturel du Monastère des Ursulines pour l'ensemble du corpus des reliques et reliquaires est récent. Il s'inscrit dans le cadre des démarches des Ursulines menant à la cession de leurs biens mobiliers et immobiliers à la société québécoise par la voie de la Fiducie du patrimoine culturel des Ursulines. En vertu du droit ecclésial, les objets ayant conservé leur caractère sacré, de même que ceux servant encore au culte, ne peuvent appartenir à une organisation profane. Pour cette raison, l'Union canadienne des moniales de l'Ordre de Sainte-Ursule les cèdera aux diocèses de Québec et de Trois-Rivières. Ces artefacts ne feront donc plus partie, en tant que des tels, des collections des Ursulines, mais leur garde sera confiée par les diocèses au Pôle culturel et au Musée des Ursulines de Trois-Rivières. C'est dans ce contexte qu'un inventaire exhaustif des reliques et reliquaires a été entrepris en 2021. La recension qui en a résulté étonne, tant par la diversité des reliques que par leur nombre, puisque nous comptons plus de sept cents pièces².

Source d'un attrait renouvelé en histoire culturelle, comme en témoignent au Québec les études récentes de Fannie Dionne (Dionne, 2023), de Stephan Martel (Martel, 2023) et de Michel Dahan (Dahan, 2021), l'objet « relique » est complexe et il importe de bien le différencier de l'objet « reliquaire ». La relique est de nature anthropologique et spirituelle. Dans le monde chrétien :

Les restes de personnages considérés hors du commun (qu'il s'agisse de morceaux de tissu ayant été en contact avec le corps de la personne ou de parties osseuses de ce même corps) – communément appelés reliques – sont des objets particuliers que les croyants définissent comme sacrés et auxquels est reconnue une force prodigieuse et extra humaine qui, canalisée et utilisée selon des modalités précises [...], est en mesure d'intervenir sur la vie humaine ou, plus simplement, sur le quotidien. (Sbardella, 2011, p. 291)

La vocation spirituelle de la relique en fait donc un objet à part, dont la production découle d'un rituel précis et codifié⁹. Les reliquaires, quant à eux, relèvent davantage de l'artistique ou de l'ornemental au sens religieux de l'ornement (Mondzain, 2013). Ce « sont des moyens privilégiés de thésaurisation et de diffusion. Il s'impose donc de soigner l'aspect artistique (par des décorations et l'intégration de matériaux précieux) et de procéder à un entretien périodique » d'autant que les paramètres esthétiques peuvent constituer une garantie d'authenticité (Sbardella, 2013).

Étant donné que les reliques et reliquaires transcendent de simples objets, leur production soulève des questions fondamentales quant à la nature de leur lieu d'origine. Avant d'approfondir les spécificités de cet atelier extraordinaire et d'évaluer l'importance de la création de reliquaires par les Ursulines, il convient, au préalable, de comprendre les origines de ces ossements au Monastère de Québec. Nous étudierons ensuite l'implication des religieuses dans la fabrication de reliquaires et dans l'envoi de reliques depuis la fondation de la communauté. Arrivées de France en 1639 pour se consacrer à l'enseignement et à l'évangélisation des jeunes filles, les Ursulines avaient acquis de précieux savoir-faire en métropole et pouvaient compter sur de puissants soutiens dans les milieux religieux et dévots. Leur collection de reliques et de reliquaires témoigne de cet héritage.

1. La collection de reliques des Ursulines de Québec : aperçu historique

a. L'acquisition de reliques

Dans les débuts de la Nouvelle-France, l'importation de reliques au bénéfice des Ursulines et des autres missionnaires est rendue possible grâce à des soutiens français. L'objectif, explique Dominique Deslandres, consiste à alimenter en sacralité une terre jusque-là étrangère au christianisme. L'historienne s'est intéressée à la transplantation de la dévotion aux reliques et au « trafic » qui l'a rendue possible (Deslandres, 1993, p. 93). Sur la base d'une recension des reliques présentes sur le territoire entre 1610 et 1700, elle remarque que si certaines dévotions précèdent la possession de reliques (par exemple celle à la Sainte Famille, qui est attestée au moins dix ans avant l'arrivée des premières reliques de saint Joseph et de la Vierge Marie), il semble que le plus important dans les premières décennies de la colonie n'est pas de posséder la relique de tel ou tel saint en particulier, mais bien « une portion de "sacral", un lot d'énergie sainte, acquis en plus ou moins grande quantité selon la chance ou selon les circonstances » (Deslandres, 1993, p. 95).

Ainsi, les Ursulines possèdent des reliques qui peuvent sembler étrangères à leurs dévotions particulières, mais qui sont vénérées au monastère depuis que des bienfaiteurs français les leur ont envoyées. Outre les reliques liées à des dévotions qui leur sont chères, comme les ossements de sainte Ursule et de ses compagnes, offerts par les Ursulines de Metz en 1675 et 1683, de nombreuses autres proviennent de saints et saintes martyrs souvent peu connus.

Ces martyrs des premiers siècles du christianisme, victimes des persécutions païennes, ont été enterrés dans les catacombes romaines avant d'en être exhumés à partir de la fin du XVI^e siècle, leurs « corps saints » étant ensuite distribués dans toute l'Europe catholique (Boutry, 2016).

Plusieurs fragments sont envoyés aux Ursulines de Québec par dom Claude Martin, un moine bénédictin, fils de Marie Guyart de l'Incarnation, fondatrice et première supérieure du monastère de Québec. Dom Claude Martin est le principal fournisseur de reliques de la jeune communauté enseignante ; elle lui doit celles des saints martyrs Juste, Modeste, Maximilien, Félicité, Vulfran, Fortunat... Il se les procure grâce à son réseau de contacts, comme l'a bien montré Sylvain Lumbroso avec le Saint-Suaire des Ursulines de Québec. Cette copie dite authentique du Suaire de Turin⁴ est obtenue directement ou indirectement par le moine bénédictin auprès de la cour de Savoie grâce à sa position dans la hiérarchie cléricale (Lumbroso, 2021, p. 109-110).

Les religieuses ursulines quittant leur monastère de Tours ou de Paris pour se joindre à leurs consœurs établies au Canada peuvent également amener des reliques dans leurs bagages. C'est le cas de Mère Marie Lemaire des Anges. La famille de cette religieuse parisienne issue de la bourgeoisie marchande enrichit la communauté de nombreux dons en tous genres (Cheyrou, 2002, p. 115-116). À son arrivée, en 1671, Marie Lemaire des Anges apporte avec elle des reliques des saints martyrs Pérégrin, Firmin et Janvier, ramenées de Rome par son frère, l'abbé Lemaire (*Annales*, 1671, tome 1, p. 32). Une quinzaine d'autres reliques de martyrs, dont la plus insigne est le corps de saint Clément, seront plus tard envoyées à la communauté par deux de ses cousins religieux. Une partie de ce trésor est d'abord rassemblé dans la chapelle des Saints, chapelle aux allures de « nouvelles catacombes » (Burke et Cimon, 1863, p. 416) érigée en 1674 dans la tribune du chœur des religieuses. Selon un inventaire dressé huit ans plus tard (*Inventaire*, 1682), cette chapelle accueille vingt-sept reliquaires, dont treize grandes châsses périodiquement mises en scène dans de grandes manifestations de piété : processions dans le cloître pour se prémunir d'un malheur, exposition publique lors de la fête des saintes reliques⁵, etc.

Après une période de relative indifférence envers les saints martyrs au moment de la Conquête et de la Révolution française, les églises du Canada connaissent au XIX^e siècle un « repeuplement sacré » (Boutry, 2009, p. 144). Le phénomène commence en France, où un mouvement de restauration religieuse s'enclenche en réaction aux troubles révolutionnaires. Utilisant les reliques comme source de « recharge sacrée », l'Église ressuscite alors des cultes ancestraux. Elle instaure aussi des cultes auparavant inédits à la faveur de l'exhumation de nouveaux corps saints dans les catacombes romaines (*ibid.*). Cet intérêt renouvelé pour les reliques de martyrs se répand au Canada sous l'influence de l'énergique évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget. L'imposante collection de reliques des Ursulines doit être replacée dans

cette époque de renouveau religieux, où quantité d'ossements sont acheminés de Rome jusqu'au Canada à l'initiative du clergé et par l'entremise de réseaux ultramontains (Dahan, 2018).

Saint Asellus, saint Zénon ou sainte Philomène sont autant d'exemples de « nouveaux saints » qui sont vénérés après l'exhumation de leurs corps dans les catacombes au XIX^e siècle et dont les Ursulines reçoivent les reliques. Les pourvoyeurs de reliques sont nombreux. Le dépouillement des archives de la communauté a permis d'identifier seulement les plus prodigues, tous des clercs qui, pour la plupart, ont été amenés à voyager en Italie : Louis-Joseph Desjardins, supérieur ecclésiastique des Ursulines de Québec de 1825 à 1833 ; Calixte Marquis, créateur de la Tour des Martyrs dans sa paroisse de Saint-Célestin ; Ignatius Persico, curé de Sillery d'origine napolitaine ; ou encore Thomas Maguire, aumônier des Ursulines de Québec de 1832 à 1854. Ce dernier, après une visite au tombeau de sainte Philomène à Mugnano en 1834, introduit au Canada la dévotion à cette martyre, dont le culte se répand largement dans la province grâce aux miracles attribués à son intercession (Savard, 1980, p. 173-196 ; Dahan, 2018, p. 259-260). Les Ursulines de Québec participent pleinement à l'engouement, encouragées en cela par leur aumônier : elles reçoivent des reliques de Philomène ramenées par l'abbé Maguire, lui dédie une chapelle payée par lui en 1835 (*Annales*, 1835, tome 2, p. 183) et commencent à y célébrer la fête de sainte Philomène deux ans plus tard (*Annales*, 1837, tome 2, p. 209).

Le cas de sainte Philomène montre que le contenu de la collection des Ursulines est en partie tributaire d'échanges qui ont stimulé la circulation de reliques de toutes sortes. Loin de toujours donner naissance à des dévotions spéciales, cette distribution à grande échelle explique l'hétérogénéité d'une collection issue de sources d'approvisionnement multiples sur lesquelles les Ursulines ont finalement peu de contrôle. Au-delà de son contenu particulier, c'est la richesse et l'ampleur du trésor qui comptent, comme le laissent entendre les premières historiennes de la communauté lorsqu'elles énumèrent en 1863 les principales reliques reçues depuis la fondation : « [...] cette liste, encore incomplète pourtant, nous donnera quelque idée des souvenirs de la Jérusalem céleste au milieu desquels nous vivons » (Burke et Cimon, 1863, p. 416).

Au XX^e siècle, la tendance la plus notable est la réception de reliques offertes en cadeau par des communautés religieuses dont les fondatrices venaient d'être béatifiées, comme ce fut le cas plus tard pour Marie de l'Incarnation. L'amitié entre les Ursulines de Québec et ces communautés, de même que les propres démarches de ces communautés pour la reconnaissance de nouvelles saintes, explique la présence dans les collections de reliques de Marguerite Bourgeoys (*Annales*, 1951, tome 10, p. 156) ou de Marguerite d'Youville (*Annales*, 1959, tome 10, p. 448) (fig. 1).



Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

Figure 1. Reliquaire de Marguerite d'Youville, v. 1959, PI-2013-0545. Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

b. L'envoi de reliques

Les Ursulines n'ont pas seulement reçu des reliques au monastère, elles en ont aussi envoyé. Dès la Nouvelle-France, parallèlement à l'importation, « dans un pays considéré neuf et sans histoire, du "dépôt sacré" que constituaient les reliques » (Deslandres, 1993, p. 102), un mouvement d'exportation de reliques « indigènes » s'enclenche à mesure que les missionnaires canadiens meurent en odeur de sainteté grâce à leur apostolat considéré comme héroïque, voire à leur martyre. Cette fabrication de reliques est légitimée par leur exportation dans la métropole, façon pour les Français du Canada « de proclamer leur union avec ceux de l'ancien monde », mais aussi de prouver que « la colonie [possède] désormais une histoire avec laquelle la France [doit] compter » (*ibid.*).

Les Ursulines sont partie prenante dans ce processus et contribuent, d'une certaine façon, à la cohésion sacrée atlantique. Marie de l'Incarnation et ses consœurs sont même les premières à envoyer des reliques des missionnaires jésuites martyrisés par les Iroquois (fig. 2), et ce, parfois en cachette⁵; les Jésuites répugnent dans un premier temps à une telle exportation (*ibid.*), sans doute pour ne pas donner naissance à un culte illicite.



Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

Figure 2. Coffret contenant des reliques des saints martyrs canadiens, et petites étiquettes nominatives pour reliquaires, non inventoriées. Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

Elles le font aussi avec les restes d'une des pionnières de leur communauté, Mère Marie de Savonnières de la Troche de Saint-Joseph (fig. 3). À l'ouverture du cercueil de cette dernière lors de la translation de sa dépouille, en 1663, elles trouvent sa chair en décomposition devenue comme une « pâte blanche ». Ayant lavé ses os avec piété pour les placer dans un nouveau cercueil, elles en profitent pour conserver de cette pâte « par dévotion et pour l'amour » qu'elles portent « à cette fidèle Epouse de Jesus-Christ », écrit Marie de l'Incarnation (Oury, 1971, p. 737). La religieuse pense en envoyer en France, bien que consciente d'éventuelles réticences :

Non que j'eusse la pensée d'envoyer des reliques comme d'une sainte ; car quelque estime que nous aions de sa vertu, il n'y a que Dieu qui sçache assurément si elle l'est, ni que l'Eglise qui la puisse déclarer telle. Mon dessein étoit seulement de les envoyer, afin qu'on les conservât comme l'on conserve les meubles rares que l'on a hérités des personnes que l'on aime beaucoup. Pour mon particulier, je l'invoque tous les jours, et son souvenir m'est en bénédiction. (Oury, 1971, p. 738)



Figure 3. Boîte contenant des ossements de Mère Marie de Savonnières de la Troche de Saint-Joseph, PI-2013.07871-7. Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

À son décès, Marie de l'Incarnation fait l'objet à son tour d'une vénération qui justifie la conservation de ses reliques, si bien que son fils, dom Claude Martin, qui est aussi son premier hagiographe, s'inquiète depuis la France de la menace qui pèse sur sa dépouille dans le contexte de la guerre avec les Anglais (Martin, 1678).

Dans les siècles suivants, les Ursulines continuent de distribuer des parcelles de reliques canadiennes datant de la Nouvelle-France. Ce commerce s'oriente de plus en plus vers l'intérieur. Les échanges de reliques ont toujours été une façon de renforcer les liens et de faire preuve de solidarité entre missionnaires canadiens⁷.

Mais la correspondance adressée aux mères supérieures suggère qu'au XIX^e siècle, la générosité des Ursulines est davantage sollicitée par des compatriotes à mesure que de nouvelles communautés religieuses voient le jour et que de nouveaux territoires s'ouvrent à la colonisation. De plus, les procès en béatification de Marie de l'Incarnation, des martyrs

canadiens et de Kateri Tekakwitha vont tous se préparer avant la fin du XIX^e siècle, renforçant l'attrait de leurs reliques aux yeux des fidèles et l'importance de celles-ci dans la certification de leur culte par le Saint-Siège. C'est pourquoi les Ursulines répondent à de nombreuses demandes de reliques de Marie de l'Incarnation venant de personnes sollicitant son intercession à cette époque⁸.

De nos jours, l'exportation de reliques par les Ursulines se poursuit, mais vise surtout à répondre à la ferveur populaire dans des pays du Sud. Sœur Lise Munro, responsable du Centre Marie-de-l'Incarnation, explique que l'Amérique du Sud est une des principales destinations des reliques de la sainte, le plus souvent des parcelles de tissu insérées dans une petite enveloppe transparente (relique de troisième catégorie).

2. Les reliquaires du monastère des Ursulines de Québec : fabrication et circulation

Qu'elles aient reçu ou expédié des reliques, les Ursulines de Québec ont toujours accordé une attention particulière à la fabrication d'écrins, tant pour protéger les parcelles de corps saints qu'ils renferment que pour les honorer et les diffuser. La communauté serait la seule dans la colonie à avoir acquis les rudiments de la technique de la paperole en France⁹. Ses archives comportent la première mention connue du travail du papier roulé en Nouvelle-France (Ouellet, 2004, p. 22-25) ; il est appelé « papiloche » dans une entrée des *Annales* portant sur une châsse faite par Mère Marie Lemaire des Anges pour une relique de saint Paul :

Cette même année [1688], Monseigneur de Québec ayant apporté de France une Relique considérable de l'Apôtre Saint-Paul laquelle n'était pas enchâssée. La Mère Marie des Anges, Assistante, entreprit de lui faire une châsse en quoi elle a parfaitement réussi l'ayant fait de papiloche en façon d'orfèvrerie à 2 faces, plusieurs personnes l'ayant prise pour une châsse d'argent massif [...]. (*Annales*, 1688, tome 1, p. 55)

Profitant de sa présence momentanée, toutes les membres de la communauté embrassent la relique avant que Mère des Anges termine son travail et que la relique quitte le cloître pour poursuivre son parcours dans l'espace dévotionnel. Elles le font à nouveau en 1798 avec une relique de saint Paul, vraisemblablement la même, lorsque les autorités du diocèse viennent l'installer dans le nouveau tabernacle de la cathédrale, dont elles réalisent la dorure au monastère (*Annales*, 1798, tome 1, p. 361-362).

Ces extraits des *Annales* et certaines pièces conservées dans les collections (fig. 4-6) suggèrent que les Ursulines pratiquent l'art de la paperole aux XVII^e et XVIII^e siècles. Pierre-Olivier Ouellet émet l'hypothèse que les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal apprennent possiblement d'elles cette technique. On sait par exemple qu'une hospitalière, Mère Saint-Joseph, rend visite aux Ursulines en 1714 et qu'à cette occasion, celles-ci « avoient déployé tous les plus riches ornements de leurs chapelles » (Ouellet, 2004, p. 24).



Figure 4. Anonyme, Reliquaire à agnus dei en paperole (France), XVIII^e siècle, 1995.2199. Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

C'est au XIX^e siècle que la confection de reliquaires prend véritablement son essor au monastère. L'influence de l'abbé Louis-Joseph Desjardins est déterminante, mais demeure méconnue. L'abbé Desjardins est presque exclusivement associé au fonds de cent quatre-vingts tableaux européens qu'il a importés de France en 1817 et 1820 avec l'aide de son frère Philippe. L'historien de l'art Laurier Lacroix a montré comment cette initiative constitue un tournant dans l'autonomisation du champ de l'art au Québec, dévoilant au passage le rôle joué par les Ursulines dans cette affaire. Elles accomplissent d'abord pour l'abbé Desjardins des travaux de restauration et de censure (des retouches pour rendre les corps plus pudiques) sur certains tableaux importés afin qu'ils puissent être remis en



Figure 5. Anonyme, Reliquaires avec paperole, XVIII^e-XIX^e siècles, 1995.2204, 2013.0527 et 1995.2203. Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines



Figure 6. Échantillons de paperole, 2003.0095.1, 2003.0095.2, 2003.0095.3. Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

circulation sur le marché local. Elles-mêmes en reçoivent ou en échantent pour orner leur chapelle. Ensuite, à mesure que l'atelier de peinture des Ursulines se perfectionne avec l'appui de l'abbé Desjardins, les religieuses répondent directement aux demandes de leur supérieur ecclésiastique. Ces demandes visent à fournir en tableaux ou bannières des paroisses moins favorisées et des missions éloignées. Après avoir fait affaire avec des peintres laïcs qui ne lui ont pas toujours donné satisfaction, l'abbé Desjardins trouve chez les religieuses une main-d'œuvre idéale. Les lieux de culte de Cacouna, Tracadie, Arichat ou encore Walmet profitent ainsi des talents de celles que l'abbé Desjardins appelle les « saintes et habiles fées » (Lacroix, 1998, p. 211-212).

Concentré sur la peinture, Laurier Lacroix a délaissé un pan moins noble de l'activité artistique des Ursulines : l'abbé Desjardins envoie à ces paroisses et missions défavorisées d'autres articles sortis des ateliers des Ursulines, dont des reliquaires. Ces derniers sont particulièrement prisés dans les missions, où, selon l'abbé Desjardins, on est plus friand de reliquaires que de biscuits (Desjardins, 1845). La correspondance entre l'abbé et la Mère Marie-Louise McLaughlin de Saint-Henry, qui fut tour à tour dépositaire (1815-1818 ; 1824-1830 ; 1836-1839), supérieure (1818-1824 ; 1830-1836) et assistante-supérieure (1839-1842), nous éclaire sur le fonctionnement de cette collaboration.

a) Provenance des reliques

L'abbé Desjardins soutient les opérations des Ursulines en leur fournissant parfois lui-même les reliques à monter. Ses envois témoignent d'une certaine prédilection pour des figures locales. Détenteur de souvenirs des martyrs canadiens et de Kateri Tekakwitha, il les met à la disposition des artisanes du cloître : « Si vous aviez besoin de parcelles du p^{re} Brébeuf, & de Kékak8ita, j'en aurais [?] encore à votre disposition » (Desjardins, 1842b). La petite fabrique des religieuses semble toutefois tarir rapidement ses réserves : « Je vais vous délivrer tout ce qui me reste de Reliques du pays », écrit-il en septembre 1841 (Desjardins, 1841c). « Je n'en ai plus, mais j'espère en trouver chez vous » (Desjardins, 1841i), annonce-t-il trois semaines plus tard. Il se rabat alors sur des reliques vraisemblablement moins prisées, celles des martyrs du Vietnam (Cochinchine) : « J'aurais encore quelques parcelles de nos Martyrs de la cochinchine à votre option [...] ... mais je vais chercher encore d'autres Reliques... » (Desjardins, 1841k).

Face au besoin constant de trouver de nouvelles reliques, les Ursulines mettent probablement à contribution leur propre collection, qui compte aujourd'hui quantité de fragments non enchâssés. Au moment de leur inventaire en 2021, les reliques dépourvues de reliquaires sont soigneusement rangées dans plusieurs contenants qui témoignent du souci apporté à leur conservation : numérotées, sans doute en référence à d'anciennes listes, les boîtes sont souvent faites de métal recouvert de peinture dorée, dissimulant le nom des produits manufacturés qu'elles contenaient à l'origine (fig. 7).



Figure 7. Reliques dans une boîte de cigarettes Turret, par la Ogden's Tobacco Company, 1^{re} moitié du XX^e siècle, 2013.0582. Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

Ainsi enveloppés dans du tissu, identifiés par des étiquettes et cachés sous le couvercle de boîtes closes, les ossements sont soumis à un cadre matériel qui participe plus largement de la transformation des restes en reliques (Sbardella, 2013). Cette sacralisation passe en outre par des gestes codifiés au moment de puiser dans le trésor pour fragmenter les ossements. Une lettre de l'abbé Desjardins confirme que les Ursulines s'occupent de « multiplier » les reliques avant de les enchâsser, conformément à l'idée que toute parcelle de corps saint conserve la sacralité de ce corps dans sa totalité : « J'ai retrouvé quelques parcelles de mes anciennes Reliques. En attendant mieux je vous les adresse pour la ch^{re} main qui en tirera bon parti en les multipliant pour les âmes Dévotes » (Desjardins, 1839a).

b) Matériaux des reliquaires

L'abbé Desjardins procure aux religieuses des matériaux pour la confection des reliquaires : bandes de papier (fig. 8), paillettes, fils de métal, étoffes... Il sollicite son réseau commercial à une époque où l'artisanat religieux tire de plus en plus parti des progrès de l'industrie :

M. Hamel est arrivé de N. York & Philadelphie bien assorti dit-on de marchandises. Je vais lui demander des Paillettes & de la dentelle D'argent pour garnir le fond des Reliquaires. J'ai quelque Étoffe noire qui pourrait, ce me semble, servir de fonds, sauf à l'enrichir de Paillettes & . & . J'ai aussi du velours de coton. D'ailleurs Charlotte trouverait ce qu'il faudrait. (Desjardins, 1841f)



Figure 8. Papier pour paperoles, 1997.1734, et machine à plisser, PI-2024.0077. Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

Pour trouver des matériaux, l'abbé Desjardins peut compter sur une femme nommée Charlotte Badaut ou Badeau, qu'il surnomme aussi Bad Bad dans ses lettres. Il n'a pas été possible de confirmer l'identité de cette femme. Elle pourrait être tourière. Les tourières (contrairement aux portières) ne sont pas des religieuses, mais des filles ou femmes non cloîtrées qui s'occupent des messages et des achats nécessaires à l'extérieur du cloître¹⁰. Chose certaine, cette Charlotte rend maints services à l'abbé Desjardins. D'abord, elle contribue à ses bonnes œuvres par des travaux textiles, ce qui lui permet d'aider à son tour les Ursulines :

Si Charlotte Bad Bad osait, elle vous adresserait encore des Retaille de soie pour me procurer des Reliquaires [...]. La bonne vieille me fait sans cesse des étoles & des Étendards pour nos zélés mission^{res}. (Desjardins, 1845)

Je vais vous envoyer ses [Charlotte] petites retailles, pour vos St^{es} Reliques. (Desjardins, 1846)

Ensuite, Charlotte s'occupe de commissions pour l'abbé Desjardins. Fait très intéressant, elle recherche activement des boîtes, plus précisément des tabatières, pour les reliquaires des Ursulines :

La bonne Charlotte a passé ici ce matin. Je suppose qu'elle vous aura vue. Je souhaiterais qu'elle put encore trouver des petites Boêtes pour faire des Reliquaires. (Desjardins, 1841b)

La bonne Charlotte m'a livré des petites Boêtes à garnir, pour la dévotion. (Desjardins, 1841c)

Vous désirez Charlotte mais [elle] vous dira pourquoi elle devient plus rare, ainsi que les Tabatière d'Écaille. Je vous en offre une petite d'argent pour monsr de Nanci, à garnir de Reliques du Canada. (Desjardins, 1841h)

Charlotte est venue il y a deux jours, elle n'a pu vous visiter. Voici les petites Tabatières qu'elle vous offre, ainsi que moi. (Desjardins, 1841g)

Un examen sommaire des reliquaires de la collection n'a pas permis d'y repérer avec certitude des tabatières, boîtiers en métal souvent rectangulaires qui peuvent toutefois prendre une forme ovale. En revanche, il est certain qu'au moins un reliquaire a été créé à partir d'un cadre pour portrait miniature (fig. 9). Ce cadre rectangulaire en bois peint en noir et muni d'un anneau dans la partie supérieure est typique des portraits miniatures faits pour être accrochés au mur. Les encadrements de miniatures sont pour la plupart des importations après la Conquête, et de très nombreux portraits ont un cadre identique à celui-ci. À partir de 1825 environ (Vallée,

2005, p. 63), ce format rectangulaire s'impose à la place du modèle ovale, analogue à celui d'autres reliquaires de la collection (fig. 10). Cette forme de réemploi d'un objet commercial est illustrée également par un boîtier de montre de poche (fig. 11).



Figure 9. Anonyme, Reliquaire de sainte Monique et saint Augustin dans un cadre de portrait miniature, XIX^e siècle, PI-2013.0547.1. Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines ; Gérome Fassio, Madame Pierre-Antoine Doucet, née Marie-Thérèse-Delphine Bruneau, vers 1848, Aquarelle sur carton, 7,5 x 6 cm. Collection du Musée national des beaux-arts du Québec, Achat (1987.28). Crédit photo : MNBAQ, Denis Legendre



Figure 10. Anonyme, Reliquaire de Notre-Dame-de-Liesse, de Notre-Dame-de-Lorette, etc., et reliquaire de sainte Anne, 2013.0809.4 ; PI-2013.0547.2. Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

Figure 11. Anonyme, Reliquaire de saint Jean-Baptiste et saint Marc, fabriqué à partir d'un boîtier de montre de poche, PI-2013.0547.3. Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines.

c) Instructions

L'abbé Desjardins donne des instructions sur l'aspect ou les dimensions des reliquaires. Les lettres laissent entendre que les Ursulines n'ont pas toujours le cadre du reliquaire. Elles préparent la « garniture » ou le « fond » après avoir reçu les mesures de leur commanditaire :

Je recommanderai à notre toute adroite sœur St. Antoine la garniture des Reliquaires. Les cadres en sont faits je vais vous faire passer la juste mesure du fond. (Desjardins, 1841f)

J'ai oublié de vous dire que les Reliquaires, dont vous avez la mesure, doivent être exposés sur la Hauteur, & non en Travers. [Croquis du reliquaire] Excusez l'importunité. (Desjardins, 1841d) (fig. 12)

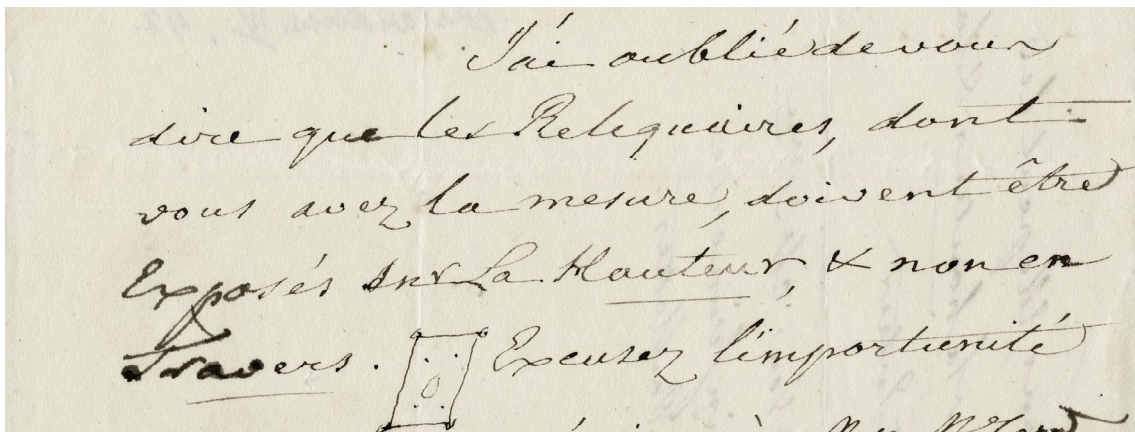


Figure 12. Lettre de l'abbé Louis-Joseph Desjardins à Mère Saint-Henry (détail), 25 septembre 1841 [?], MQ/1B/007/005,002,001, lettre 34. Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

L'utilisation de « cartons » servant de base à l'ornementation rend apparemment les pièces plus mobiles. Il arrive que l'abbé Desjardins envoie un fonds vierge adapté aux mesures du cadre du reliquaire, et les Ursulines le lui renvoient pour qu'il y soit jumelé avant l'apposition, par l'évêque ou son représentant, du sceau de cire fermant pour de bon le boîtier et garantissant l'authenticité de son contenu :

Mais j'ai deux Gr^s Reliquaires que je vous adresserai pour en garnir le fond de carton. Je trouverai ici des Reliques authentiques pour les y ajuster. (Desjardins, 1841c)

Je vous enverrai la planche ou le carton de mes 2 Reliquaires pour exercer la Dévotion charitable de notre gr^{de} St Antoine. (Desjardins, 1841g)

Si les cartons des Reliquaires étaient prêts, je serais bien content. (Desjardins, 1840c)

Million de remerciemens des jolis cartons pour nos St^{es} reliques. Monsgr Turgeon les a authentiquées... (Desjardins, 1841h)

L'abbé Desjardins se montre très satisfait du travail des religieuses. Il qualifie leurs ouvrages de « charmants » (Desjardins, 1841e) et de « superbes » (Desjardins, 1840b) : « Vos reliquaires sont parfaits ! Je ne trouve rien de mieux à faire ! » (Desjardins, 1840a). Aumônier en résidence des Augustines de l'Hôtel-Dieu, il les met peut-être également à contribution, car il compare leur technique à celle des Ursulines pour mieux louer cette dernière : « Nos pauvres hospitalières n'ont pas ici la façon de multiplier & de réunir, ainsi que vous, les St^{es} Reliques. Seulement elles joignent à quelsq^s fils des Parcelles & un peu de cire ordinaire de cierge, pour en unir & grossir un peu le volume » (Desjardins, 1842a).

d) Destination des reliquaires

Quand il envoie des « Reliques du pays » (Desjardins, 1841c) aux Ursulines, l'abbé Desjardins en précise souvent les futurs destinataires. Certains se signalent par leur lien personnel avec lui (sa sœur, pour qui il demande de petits reliquaires « tout simples, plats, & portatifs » que l'abbé Thomas Maguire pourra lui apporter à l'occasion d'un périple en Europe [Desjardins, 1833a]) ou par leur éminence politique : Mgr Charles de Forbin-Janson, évêque de Nancy qui accomplit un voyage triomphal au Canada (Desjardins, 1841h), ou encore Mgr Ignace Bourget (Desjardins, 1841i). Le prélat « aurait bien désiré quelque chose du Véné^{ble} p^{re} Chaumonneau [Chaumonot] » (Desjardins, 1841j), précise l'abbé Desjardins, aussi demande-t-il aux Ursulines de faire une parcelle de son manteau.

Plusieurs autres reliques sont destinées à de simples paroisses ou missions. Mgr Joseph Norbert Provencher, en poste dans l'Ouest canadien, ainsi que La Pocatière et Arichat (Nouvelle-Écosse) sont cités comme allant profiter des habiletés manuelles des Ursulines. Mais l'identité des missionnaires reste le plus souvent inconnue : l'abbé parle de deux missionnaires qui « doivent partir prochainement » (Desjardins, 1841a) ou d'un « pauvre Missionnaire, qui sera toujours satisfait & très gratifié ainsi que moi, de vos bontés » (Desjardins, 1833b). Ses formulations laissent entendre que la pauvreté de leurs établissements justifie qu'on leur réserve des pièces plus modestes. Tandis que « Les ovales Dorés figureront très bien à La Pocatière ! », d'autres « cartons » seront plus faciles à expédier « au loin » (Desjardins, 1840a). Les impératifs du transport vers des lieux reculés justifient peut-être cette retenue :

« Je crains que notre mère se donne trop de soins pour le Reliquaire d'arichat. Ce n'est pas pour l'église, le gros os peut être divisé, pétri, enveloppé et étiqueté pour la dévotion privée » (Desjardins, 1839b) ; « Donnez moi S.V.P. des nouvelles des gros os ? Sont-ils encadrés ? Je crains qu'on n'y ajoute trop d'accessoires ? » (Desjardins, 1833b).

La collaboration entre l'abbé Desjardins et Mère Saint-Henry ouvre la voie à un questionnement plus large sur la notion d'atelier communautaire. En effet, les envois missionnaires des Ursulines au XIX^e siècle mettent à contribution les artisanes sur plusieurs fronts : outre les reliquaires, les peintures, les ornements liturgiques, les scapulaires, les fleurs artificielles et les Enfants Jésus de cire sont tous cités dans les lettres de l'abbé Desjardins, parfois en conjonction. Les curés ou missionnaires sont ainsi dotés d'un petit nécessaire qui améliore les conditions matérielles de leur ministère. Par exemple, l'abbé Desjardins se propose en 1822 d'envoyer à Mgr Joseph Norbert Provencher un « joli paquet » comprenant des images de dévotion, du linge et des vêtements liturgiques, mais aussi, si Mère Saint-Henry veut bien lui apporter son aide, « quelques petits reliquaires & scapulaires » (Desjardins, 1822). Cette diversité interroge la notion d'atelier en contexte monastique, car elle rend plausible une alliance des pratiques manuelles qui implique une organisation particulière du travail des sœurs.

3. Atelier(s) et travail manuel chez les Ursulines : l'exemple des reliquaires

Il est difficile de percer le fonctionnement de l'atelier de reliquaires des Ursulines. Si les pièces qu'elles fabriquent sont destinées à quitter le cloître, comment rattacher avec certitude à leur production celles qui sont restées dans la collection ? Est-il possible d'approcher ces objets longtemps restés muets afin d'accéder à l'atelier des Ursulines en tant que lieu et collectif de travail ? L'analyse est compliquée par le fait que l'artisanat conventuel présente un caractère intégré ; il est difficile d'isoler les techniques les unes des autres. Omniprésent dans les sources, le terme « ouvrage », qui désigne de façon générique le travail des mains des religieuses et son produit, complique la recherche. Or, son imprécision pointe en même temps l'utilité de reconnaître l'interdépendance de ce travail mâtiné de dévotion (Bernasconi, 2018).

La mention des « ouvrages » est fréquente dans la littérature nécrologique. En voulant exalter les vertus des défuntes et édifier les lectrices, les notices nécrologiques montrent que, dans les couvents de femmes en France au XVII^e siècle, les religieuses ne sont pas confinées à un seul type de production et que les pratiques artistiques sont souvent associées entre elles (Bonnet, 1989). À Québec, les mêmes sources permettent à Christine Cheyrou de placer le legs artistique de Marie de l'Incarnation sous la triple enseigne de la maîtrise d'ouvrage, de la peinture-dorure et de la broderie, étant donné l'association étroite entre ces différentes formes de création (Cheyrou, 2002, p. 94). Cette convergence ne peut être ignorée depuis la redécouverte, au monastère, de poncifs dessinés qui concordent en tout point avec les broderies de la paramentique des Ursulines ou avec les motifs dorés de leurs meubles (Lalonger, 2019).

En filigrane, c'est l'alliance des ateliers de l'institution qui émerge, surtout depuis le « tournant artistique » amené par Mère Marie Lemaire des Anges (Cheyrou, 2002, p. 109 ; Cheyrou, 2008). Ce tournant artistique passe par l'essor, au XVIII^e siècle, des activités de broderie, de dorure, de peinture et de confections d'ouvrages variés, notamment pour financer la reconstruction du monastère détruit par les flammes en 1686. En 1711, une « somme d'environ 600 livres que nous avons par l'ouvrage de nos mains » (*Annales*, 1711, tome 1, p. 113) est affectée à l'achat de matériaux pour la chapelle. Les religieuses demeurent actives jusqu'à la fin du chantier en 1722 :

Les maçons étaient-ils servis chacune retournoit à d'autres ouvrages de dorure de fleurs de couture de tapisserie afin de pouvoir gagner quelques choses pour aider à payer les ouvriers. Pendant tout ce tems nous navons point perdu aucun de nos exercices spirituels tout a toujours été fait dans toute la régularité [...]. (*Annales*, 1722, tome 1, p. 135)

Dans leur nouveau monastère, elles travaillent dans une même pièce où se côtoient différentes techniques, d'après les observations de Pehr Kalm : « Puis nous visitâmes la cuisine, le réfectoire, la salle de travail — pièce très belle et très spacieuse. On y fait toutes sortes d'ouvrages délicats, images dorées, fleurs artificielles etc. » (Kalm, 1880, p. 132-134). Si les nécrologies de religieuses artistes compilées par Christine Cheyrou ne parlent jamais explicitement de reliquaires, contrairement à la broderie, à la dorure et aux fleurs artificielles (*Dossier thématique*), rien n'interdit de penser que les ateliers des Ursulines, n'étant pas hermétiques, mais œuvrant bien de concert, en favorisent la fabrication, par exemple par l'alliance de la dorure et de la paperole pour imiter l'orfèvrerie.

On aborde le XIX^e siècle plus sûrement grâce aux lettres de l'abbé Desjardins. Elles nous permettent de sortir de l'anonymat les religieuses qui se spécialisent dans la confection de reliquaires. Deux peuvent être identifiées avec certitude : Cécile O'Conway de Marie-de-l'Incarnation (1788-1865) et Marie-Françoise Aubin de Saint-Antoine (1784-1852). L'abbé Desjardins les nomme fréquemment dans ses lettres à Mère Saint-Henry dans les années 1830 et 1840. Par l'entremise de cette dernière, il leur sollicite des œuvres (Desjardins, 1822, 1840c), confie explicitement à leurs bons soins des reliques (Desjardins, 1834), leur donne des instructions (Desjardins, 1841f) ou encore accuse réception de leurs œuvres, en les remerciant avec emphase et en louant leur talent (Desjardins, 1841e). Une troisième religieuse, sœur Sainte-Hélène (sûrement Geneviève McKutcheon, 1789-1861), est mentionnée dans une lettre, mais elle semble plutôt s'occuper de scapulaires (Desjardins, 1822).

Si les sources n'indiquent rien au sujet des activités artistiques des sœurs Saint-Antoine et Sainte-Hélène, sœur Marie-de-l'Incarnation est, au contraire, bien identifiée comme artiste. Entrée au noviciat en 1823, elle a su « par son talent et son expérience [...] rendre de grands

services » à la communauté, d'après sa notice nécrologique ; elle avait notamment « une rare habileté pour les ouvrages de fantaisie » (*Dossier thématique*) (comme au XVIII^e siècle, les reliquaires ne sont pas spécifiquement nommés). De plus, une entrée des *Annales* nous apprend que sa sœur Isabelle est admise pendant trois semaines en 1833 pour donner aux élèves ou aux jeunes sœurs qui le désirent des « leçons de guitare et d'ouvrages de goût en coquille, peinture avec conducteur [?], etc. » (*Annales*, 1833, tome 2, p. 122).

Les artistes sont peut-être plus nombreuses. L'abbé Desjardins les remercie parfois en les appelant les « S^{tes} coopératrices » (Desjardins, 1841i) de la mère supérieure ou les « coopératrices des S^{tes} œuvres » (Desjardins, 1842a). Comme pour la peinture (Lacroix, 1998, p. 351-352), la confection de reliquaires mobilise peut-être plusieurs religieuses travaillant sous la direction d'artistes plus expérimentées. C'est ce que laisse entendre l'abbé Desjardins quand il demande l'aide de sœurs Saint-Antoine, Sainte-Hélène « & C^{ie} » pour obtenir quelques reliquaires et scapulaires (Desjardins, 1822). On peut formuler l'hypothèse que des élèves participent également à l'atelier, à une époque où les arts d'agrément connaissent un regain de popularité parmi les pensionnaires du couvent des Ursulines de Québec. Le programme scolaire, renouvelé sous l'impulsion de Mère Saint-Henry et de l'abbé Thomas Maguire, accorde alors une place importante aux travaux féminins (*Prospectus*, 1847)¹¹.

Parallèlement à la fabrication de reliquaires, il faut imaginer les sœurs s'adonnant à une variété d'autres ouvrages, sans qu'il soit toujours possible de déterminer à quels moments elles s'y consacrent, dans quelle(s) pièce(s), ni si cette production résulte d'une hybridation de leurs savoir-faire. Notre relecture de la correspondance de l'abbé Desjardins nous renseigne sur la destination commune de ces ouvrages, mais éclaire peu sur leur genèse. Elle nous invite toutefois à distinguer leur statut au sein de l'économie générale du commerce pratiqué par l'abbé.

Prenons le cas des articles cousus par les Ursulines. L'abbé Desjardins en envoie à des missions et paroisses défavorisées. Mais des factures conservées aux archives des Ursulines attestent qu'il achète de grandes quantités d'étoffes, et son nom est associé à des chasubles, des étoles et des chapes dans les livres de compte du monastère et dans ceux de certaines paroisses. Ces indices montrent qu'il est partie prenante de la vente d'ornements liturgiques, un commerce que la communauté organise de manière structurée à partir de 1829 (*Annales*, 1829, tome 2, p. 75). S'agissant des tableaux, la nature marchande des opérations de l'abbé Desjardins n'a pas échappé à Laurier Lacroix. Ses transactions montrent cependant qu'il pratique « une comptabilité stricte » : il ne veut donner « qu'à nos pauvres gens » (Lacroix, 1998, p. 209). Absente des livres de compte des Ursulines, la peinture ne leur rapporte vraisemblablement pas de recettes, et Laurier Lacroix place leur engagement sous le signe de la générosité (Lacroix, 1998, p. 354). De même, la vente de reliquaires semble rigoureusement exclue. Les Ursulines sont alimentées en matériaux par leur commanditaire et encouragées par ses témoignages de

gratitude : « c'est trop généreux de votre part » (cité dans Lacroix, 1998, p. 212) ; « Je me trouve toujours & de plus en plus votre Redevable au point de me regarder presque insolvable » (cité dans Lacroix, 1998, p. 1108) ; « Je suis confus de toutes vos largesses » (cité dans Lacroix, 1998, p. 1121). Elles n'attendent pas de contrepartie financière pour ce que l'abbé Desjardins appelle « nos offrandes pour les Missions » (cité dans Lacroix, 1998, p. 212). Elles soutiennent par leurs dons l'avancée de la foi dans les territoires nouvellement colonisés, maniant des parcelles de sacré à des fins charitables et pour la plus grande gloire de Dieu.

Conclusion

Cette incursion dans les collections et les archives nous a permis non seulement de mesurer la diversité des reliques inventoriées au monastère des Ursulines de Québec et d'en comprendre les origines, mais aussi de mieux apprécier les talents artistiques et les motivations des religieuses qui les ont sublimes. L'atelier de reliquaires des Ursulines demeure toutefois mystérieux. Si la riche correspondance de l'abbé Desjardins est une source indispensable, la plupart des archives de la communauté ne parlent pas de reliquaires. Ce silence s'explique d'abord par le fait que ces objets de dévotion restent en marge des réseaux commerciaux. Leur circulation ne laisse pas de traces dans les documents comptables et leur fabrication n'éveille pas de soupçons quant à son incompatibilité avec la « régularité » (au sens de stricte observance des règles de l'ordre), à l'inverse de certains travaux lucratifs qui, réalisés par les Ursulines pour assurer la pérennité de leur communauté, menacent de les accaparer indûment aux yeux des autorités religieuses : couture, dorure, fleurs artificielles et même, au XIX^e siècle, sucreries. Ce silence s'explique ensuite par l'intégration des reliquaires à une culture plus large du travail manuel au sein des communautés féminines cloîtrées. À l'instar de Christine Cheyrou à propos de la broderie, nous sommes tentés de remettre en question le concept même d'atelier, qui tend à figer une nébuleuse de pratiques devant être rattachées en vérité à une seule et même tradition artistique :

Les travaux artistiques des ursulines, anonymes et collectifs, semblent imbriqués les uns dans les autres et évoluer suivant les besoins de la communauté et du pensionnat, les revenus qu'ils procurent, les personnes disponibles, les chantiers en cours et les anniversaires à commémorer. Plutôt que d'un simple atelier de broderie, nous préférons parler ici d'une tradition artistique initiée au départ par des religieuses hors du commun, comme Marie de l'Incarnation et Marie Lemaire des Anges, et qui s'est perpétuée tant que les charges d'enseignement l'ont permis et que les besoins du monastère de l'institut l'ont exigé. (Cheyrou, 2002, p. 137)

Plus qu'aucun autre « ouvrage » issu de cette tradition, les reliquaires ont la particularité d'engager l'artisan dans une relation à la fois personnelle et spirituelle avec l'objet de son labeur. Comparable à une prière, la confection de paperoles était comme une « oraison manuelle » (Ouellet, 2004, p. 33) qui l'amenait à toucher un corps saint. Il ne faut pas négliger la force symbolique et affective de ce contact, que peut venir renforcer la provenance de la relique elle-même. Car notre relevé des donateurs de reliques nous apprend qu'ils pouvaient les destiner à une religieuse en particulier. Par exemple, l'abbé Maguire a acheté à Paris en 1835 un petit reliquaire en argent pour chaque religieuse, autant que possible de leurs saints patrons et saintes patronnes (*Annales*, 1835, tome 2, p. 177). De même, en 1837, un religieux non parfaitement identifié souhaitait qu'une relique soit remise à une « Irish nun » dont il avait entendu beaucoup de bien (Macardre, 1837)¹², et un autre demandait que Mère Elizabeth Tims de Sainte-Catherine conserve pour elle, « autant que [leurs] saintes Règles et Constitutions le permettent », la relique de la Sainte Croix qu'il lui envoyait (Blais, 1882). Ces cadeaux individualisés accréditent l'idée que les reliques renforcent les liens amicaux, familiaux ou diplomatiques entre gens d'Église, mais aussi cultivent une forme de piété plus intime grâce à leur caractère personnalisé.

Après le décès de Mère Saint-Henry en 1846 et celui de l'abbé Desjardins deux ans plus tard, il est difficile de savoir ce qu'il advient de la confection de reliquaires. Des recherches plus approfondies doivent être menées dans les archives et les collections de la communauté pour vérifier si la disparition de l'abbé, au milieu du XIX^e siècle, coïncide ou non avec un déclin des dons missionnaires et, par conséquent, avec celui des ateliers monastiques. Au XX^e siècle, les Ursulines ne fabriquent plus de reliquaires et la béatification (1980), puis la canonisation (2014) de Marie de l'Incarnation ne signifient pas qu'elles ont repris cet art, bien au contraire; l'enchâssement de fragments d'os est désormais délocalisé et se fait à Rome, dans de petits médaillons (ou encolpions) uniformisés, signant un nouveau chapitre d'une tradition séculaire (fig. 13).



Collections | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

Figure 13. Relique récente de Marie de l'Incarnation, Centre Marie-de-l'Incarnation

Notes

1. Cet article est issu de deux rapports de recherche internes du Pôle culturel du Monastère des Ursulines, consacrés aux dévotions et aux travaux manuels chez les Ursulines. Ils ont été rédigés en 2022 et 2023 par Benoît Vaillancourt, co-auteur du présent texte, à qui Arnaud Bessière tient à exprimer sa reconnaissance. Nous remercions également Marie-Michèle Adam, chargée de la conservation préventive des archives, et Vincent Dion, technicien en muséologie au Pôle culturel, pour les photos présentées dans cet article, ainsi que les deux évaluateurs anonymes pour leurs judicieuses remarques.

2. La répartition de ces pièces va comme suit : 77 reliques et reliquaires mobiles des fondatrices des Ursulines, 394 reliques et reliquaires cédés au diocèse de Québec, dont la garde serait confiée au Pôle culturel du Monastère des Ursulines, 209 reliques et reliquaires confiés au diocèse de Québec en 2021 et, enfin, une soixantaine de reliques conservées *in situ*.

3. Trois catégories de reliques sont à distinguer : 1) celles de première classe, qui ont une valeur sacrée, car elles sont composées d'ossements du saint ou de la sainte en question. Il est donc très important de leur vouer un grand respect ; 2) celles de deuxième classe, qui sont généralement composées d'un vêtement ou d'un objet ayant appartenu au saint ou à la sainte ; 3) celles de troisième classe enfin, composées d'un textile ayant touché au corps ou aux vêtements ou aux objets. Ces dernières sont davantage reliées à la dévotion populaire.

4. La sacralité du suaire était transmise à la reproduction peinte en mettant celle-ci en contact avec l'original, ce qui lui conférait son authenticité.

5. La fête des saintes reliques a été instituée au monastère en 1700 et célébrée au moins jusque dans les années 1940. Après une période d'interruption au XVIII^e siècle, elle est revenue en grande pompe sous Mgr Bourget.

6. « Madame notre Fondatrice [Madame de la Peltrie] vous [Claude Martin] envoie des Reliques de nos saints Martyrs, mais elle le fait en cachette, les Révérends Pères ne nous en aiant pas voulu donner, de crainte que nous n'en envoissions en France ; mais comme elle est libre, et que les personnes mêmes qui furent recueillir le reste de leurs corps, lui en ont donné en secret, je l'ai priée de vous en envoyer, ce qu'elle fait avec beaucoup d'affection pour le respect qu'elle a pour vous » (Oury, 1971, p. 379).

7. Par exemple, les Ursulines ont réservé des ossements de Mère de Saint-Joseph aux Augustines, les Augustines leur ayant envoyé ceux d'une religieuse qu'elles avaient elle aussi changé de cercueil, de sorte que le cercueil de l'une pourrait contenir une parcelle du corps de l'autre « pour marque de l'étroite union que nous avons ensemble », écrivait Marie de l'Incarnation (Oury, 1971, p. 738).

8. Guy-Marie Oury cite des guérisons chez les Ursulines de Waterville, d'Innsbruck et de Calvarienberg, preuve que le procès de Marie de l'Incarnation « mobilisait toutes les maisons d'Ursulines par le monde » (Oury, 1999, 245). De plus, au moins un correspondant invoque son désir de soutenir la béatification de Marie de l'Incarnation lorsqu'il demande une neuvaine pour la guérison de sa nièce malade, en 1882 (Tanguay, 1882).

9. Bien qu'on ignore où et quand cette technique a précisément débuté en métropole, on sait que « dès le XVII^e siècle, les religieuses cloitrées françaises se sont fait une spécialité de la fabrication de tableaux-reliquaires. Confrontées à plusieurs contraintes : présenter dignement les reliques, leur ménager un espace en trois dimensions et faire un bel objet qui ne soit pas coûteux, elles ont imaginé d'utiliser des bandes de papier posées sur chant. S'inspirant des motifs et des dessins des enlumineurs, des ferronniers, des orfèvres ou imitant les travaux de broderies et les architectures des retables, elles ont développé la technique du papier roulé jusqu'à en faire un art véritable » (Ponnau, 2005, p. 49).

10. Les tourières sont, d'après les *Règlements pour les religieuses de Sainte Ursule de la Congrégation de Paris* de 1653, « [d]eux ou trois filles d'âge mur, sages, modestes et honnêtes » ou d'honnêtes femmes veuves sans enfants. Elles font les messages et les achats nécessaires. On les entretient et les nourrit aux dépens du Monastère. C'est la dépositaire ou une autre discrète qui les gère et leur enseigne la doctrine chrétienne et la bienséance. On comprend qu'il s'agit d'employées du Monastère, mais qu'on veut qu'elles le représentent avantageusement auprès de la population, d'où ce souci de les instruire. Elles ont un règlement spécifique. Ainsi, les tourières sont « des semi-religieuses » qui ont le droit de vivre parmi le monde pour faire diverses commissions pour le compte du Monastère (*Règlements*, 1653, p. 417).

11. Voir aussi (Oury, 1999, p. 216-221).

12. Il est possible que l'auteur fasse référence à Marie-Louise McLaughlin de Saint-Henry, qui avait des origines irlandaises. Il pourrait aussi s'agir de Cécile O'Conway de Marie-de-l'Incarnation, qui se spécialisait dans la confection de reliquaires.

Références

Annales du Monastère des Ursulines de Québec. (1689-). Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1E/1,1,3,2), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Barbeau, M. (1946). *Saintes artisanes II. Mille petites adresses.* Fides.

Bernasconi, G. (2018). Pour une histoire technique de l'artisanat conventuel. Fabrication et échange des *Klosterarbeiten* (XVIII^e-XIX^e siècles). *Archive de sciences sociales des religions*, 183, 143-166.

Blais, A.-A. (1882, 12 avril). *Lettre à Mère Elizabeth Tims de Sainte-Catherine.* Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1E/005/007,004,007.0009, lettre 14), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Bonnet, P. (1989). La pratique des arts dans les couvents de femmes au XVII^e siècle. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 147, 433-472.

Boutry, P. (2009). Une recharge sacrée : restauration des reliques et renouveau des polémiques dans la France du XIX^e siècle. Dans P. Boutry, P. A. Fabre et D. Julia (dir.), *Reliques modernes : cultes et usages chrétiens des corps saints des Réformes aux révolutions* (vol. I, p. 121-174). Éditions de l'EHESS.

Boutry, P. (2016). Les corps saints des catacombes. Dans S. Baciocchi et C. Duhamelle (dir.), *Reliques romaines : invention et circulation des corps saints des catacombes à l'époque moderne.* Publications de l'École française de Rome.

Burke, C. et Cimon, A. (1863). *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, vol. I. Presses de C. Darveau.

Cheyrou [Turgeon], C. (2002). *Le fil de l'art : les broderies des Ursulines de Québec* [Catalogue d'exposition]. Musée du Québec.

Cheyrou, C. (2008). Marie Lemaire des Anges et l'atelier de broderie des Ursulines de Québec. Dans D. Castonguay et Y. Lacasse (dir.) et Musée national des beaux-arts du Québec. *Québec, une ville et ses artistes* (p. 47-59) [Catalogue d'exposition].

Dahan, M. (2018). From Rome to Montreal: Importing Relics of Catacomb Saints Through Ultramontane Networks, 1820-1914. *Histoire sociale / Social History*, 51(104), 255-277.

Dahan, M. (2021). « *Je vais retourner chargé de reliques* » : la dévotion aux martyrs des catacombes romaines au Canada (1830-1930) [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://umontreal.scholaris.ca/items/3518f43b-45e1-4c43-a68e-d3d48bed2aa6>

Desjardins, L.-J. (1822, 8 mai). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1E/005/007,004,001.0007, lettre 33), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1833a, 16 septembre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1E/005/007,004,001.0008, lettre 36), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1833b, 8 octobre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1E/005/007,004,001.0008, lettre 39), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1834, 7 octobre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1E/005/007,004,001.0008, lettre 47), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1839a, 8 mai). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,01, lettre 6), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1839b, 26 septembre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,01, lettre 9), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1840a, 15 mai). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,01, lettre 28), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1840b, 4 décembre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,01, lettre 41), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1840c, 17 décembre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,01, lettre 44), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1841a, 26 août). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,02, lettre 11), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1841b, 13 septembre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,02, lettre 15), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1841c, 21 septembre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,02, lettre 17), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1841d, 25 septembre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,001, lettre 34), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1841e, 4 octobre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,02, lettre 29), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1841f, 7 octobre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,02, lettre 18), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1841g, 8 octobre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,02, lettre 21), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1841h, 22 octobre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,02, lettre 23), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1841i, 13 novembre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,02, lettre 25), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1841j, 21 novembre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,02, lettre 27), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1841k, 15 décembre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,02, lettre 32), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1842a, 20 avril). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,02, lettre 43), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1842b, 13 septembre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,002,02, lettre 15), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1845, 29 décembre). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,001, lettre 31), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Desjardins, L.-J. (1846, 9 janvier). *Lettre à Mère Saint-Henry*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1B/007/005,002,001, lettre 32), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Deslandres, D. (1993). Des reliques comme vecteur d'acculturation au XVII^e siècle. *Proceedings of the Western Society for French History*, 20, 93-108.

Dionne, F. (2023). De vénérées à collectionnées : les reliques des Saints Martyrs canadiens. *Cap-aux-Diamants*, 153, 23-27.

Dossier thématique « Artisanat - Brodeuses et doreuses ursulines d'après les nécrologies » (SR-T04-0130), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Inventaire des ornements, châsses, reliquaires, tableaux et bouquets de la chapelle des saints qui se trouvent en la présente année de 1682. (1682). Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1E/017,005), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Kalm, P. (1880). *Voyage de Kalm en Amérique* (tome II). T. Berthiaume.

Kutasz Christensen, T. (2023). Cloister Work. Dans A. Badiee Banta (dir.), *Making Her Mark: A History of Women Artists in Europe, 1400-1800* (p. 172-175). Art Gallery of Ontario, Baltimore Museum of Art, Goose Lane Editions.

Lacroix, L. (1998). *Le fonds de tableaux Desjardins : nature et influence* [Thèse de doctorat, Université Laval]. CorpusUL. <https://corpus.ulaval.ca/entities/publication/8421aec7-d4bc-4ac9-800c-b0a06b55fa74>

Lalonger, L. (2019). Découverte chez les Ursulines de Québec d'un fonds exceptionnel de modèles de broderie et de dorure. *Rabaska*, 17, 155-160.

Lumbroso, S. (2021). L'intrigante copie québécoise du suaire de Turin. *Revue Nouvelle-France. Histoire et patrimoine*, 4, 107-112.

Lusset, É. et Heullant-Donat, I. (2025). *Une vie en boîte : cellules de religieuses et maquettes de couvent* (XVIII^e-XXI^e siècle). Éditions de La Sorbonne.

Macardre (?), B. (1837, 10 mars). *Lettre à M. Mollay*. (MQ/1E/017,013). Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Marchand, T. (1984). *La collection de broderies historiées des Ursulines de Québec*, [Mémoire de maîtrise, Université Laval]. CorpusUL. <https://corpus.ulaval.ca/entities/publication/94499b29-4016-41c9-b850-a69e133c3828>

Martel, S. (2023). Itinéraire d'un corps saint : le cas de Marguerite Bourgeoys, de 1700 à 2005. *Cap-aux-Diamants*, 153, 14-17.

Martin, C. (1678, 29 mars). *Lettre à Mère Marguerite Flécelles de Saint-Athanase*. Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1E/005/007,004,022.001), Archives | Pôle

culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Mondzain, M.-J. (2013). Questionner l'ornement. Dans *Questionner l'ornement* (p. 9-19). Les Arts Décoratifs/INHA. <https://madparis.fr/IMG/pdf/03-Mondzain.pdf>

Otis, R. (1969). *La dorure chez les Ursulines de la Nouvelle-France* [Mémoire de maîtrise, Université Laval].

Ouellet, P.-O. (2004). *Art et dévotion : les reliquaires à paperoles : collection des Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Oury, G.-M. (1971). *Marie de l'Incarnation, ursuline, 1599-1672 : correspondance*. Abbaye Saint-Pierre.

Oury, G.-M. (1999). *Les Ursulines de Québec, 1639-1953*. Septentrion.

Payer, C. (2012). Un extraordinaire reliquaire polychrome de 1716. *Cap-aux-Diamants*, 110, 27-29.

Ponnau, D. (2005). *Trésors de ferveur. Reliquaires à papiers roulés des XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles*. Association Trésors de Ferveur.

Porter, J. (1975). *L'Art de la dorure au Québec du XVII^e siècle à nos jours*. Éditions Garneau.

Porter, J. et Bélisle, J. (1986). *La sculpture ancienne au Québec : trois siècles d'art religieux et profane*. Les Éditions de l'Homme.

Prospectus du Pensionnat des Ursulines de Québec. (1847). Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1K/005/004,002,013,01), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Règlements pour les religieuses de Sainte Ursule de la Congrégation de Paris. (1653). Fonds Monastère des Ursulines de Québec (1639-). (MQ/1E/001/001,001,005.0082), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Savard, P. (1980). *Aspects du catholicisme canadien-français au XIX^e siècle*. Fides.

Sbardella, F. (2011). Secrets de clôture : reliques et production de puissance sacrée (France et Italie contemporaines). *Revue de l'histoire des religions*, 228, 289-305.

Sbardella, F. (2013). La fabrique des reliques. Manipulations et production de sacré dans la clôture. *Conserverie mémorielle*, 14.

Tanguay, C. (1882, 6 novembre). *Lettre à mère Elizabeth Tims de Sainte-Catherine*. (MQ/1E/005/007,004,007.0010, lettre 37), Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Québec.

Vallée, A.-E (2005). L'intérêt et les limites de la recherche sur l'art de la miniature au Canada. La collection de Bibliothèque et Archives Canada. *RACAR : Revue d'art canadienne*, 30(1-2), 59-73.